

Communiqué de Presse

Froyennes, le 30 juin 2022

**Concours Ipalle
Tri des déchets : 3 séjours à Pairi Daiza en jeu**

Testez vos connaissances sur le tri des déchets en vous rendant sur www.ipalle.be entre le 1^{er} et le 31 juillet et vous gagnerez peut-être un séjour familial à Pairi Daiza !



Participez au concours du 1er au 31 juillet sur www.ipalle.be et tentez de remporter l'un des 3 séjours (2 jours et 1 nuit) à Pairi Daiza



En quelques clics, les participants désignent la bonne destination d'un déchet ménager : tube de dentifrice, sachet en plastique, barquette de beurre... avec à la clé, trois séjours de deux jours et une nuit à remporter au célèbre Domaine de Cambron à Brugelette : « Une nuit de rêve en immersion au plus près des animaux ».

En parallèle au concours, des affiches habilleront les bus TEC sillonnant la Wallonie picarde et le Sud-Hainaut, afin de rappeler l'élargissement du tri des PMC, dans lesquels on peut désormais mettre presque tous les

emballages en plastique, outre les emballages métalliques et les cartons à boisson.

Un tuyau : toutes les réponses aux questions du concours se trouvent sur le site internet de l'intercommunale et la page Facebook [Ipalle – Vers un territoire Zéro déchet](https://www.facebook.com/Ipalle-Vers-un-territoire-Zero-dechet). Ainsi, avant c'était non et maintenant c'est oui pour ces emballages dans les PMC : films en plastique, barquettes de fromages et de charcuteries en plastique, barquettes de beurre, raviers à champignon et pots de yaourt... Mais attention, c'est toujours non pour : les emballages composés de plusieurs matières, les emballages avec un bouchon de sécurité enfant et les déchets en plastique qui ne sont pas des emballages.

L'objectif de ce concours est de rappeler de façon ludique les règles de tri des PMC mais aussi des déchets organiques de cuisine qui font également l'objet d'une collecte sélective, dans tous les recyparcs Ipalle et via les points d'apport volontaire. Les habitants de la zone Ipalle figurent parmi les meilleurs trieurs. Cette campagne de sensibilisation menée à l'initiative d'Ipalle et de Fost Plus contribue à maintenir la vigilance de la population.

Infos et participation sur www.ipalle.be.

Contact presse : Nathalie Remy – 0479/96.84.19 – nathalie.remy@ipalle.be